

Procès-verbal du Conseil Municipal **du vendredi 3 février 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 3 février, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire,

Présents :

Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Ludovic CAMPITELLI - Carine NÄGL (Arrivée de Carine NÄGL au point 3) - Claude KLINGER-ZIND – Marianne GEBEL - Daniel BRUNSTEIN - Mireille PELE - Patricia JAEGLER - Dominique HEROLD – Marie-Jeanne BASSO - Jean-Marc KEMPF - Sébastien LABOUREUR – Frédérique MACQUET - Emmanuel AQUINO - Benoît FREYBURGER - Didier SCHERRER - Adèle HAUMESSER

Pouvoirs :

Valérie HAIDAR a donné pouvoir à Denis ARNDT
Isabel FREUDENREICH a donné pouvoir à Frédérique MACQUET
Mireille WEISS a donné pouvoir à Monsieur le Maire
Pascale CAZAURAN a donné pouvoir à Lucette SPINHIRNY
Carine NÄGL a donné pouvoir à Patrice DUSSEL (Arrivée de Carine NÄGL au point 3)
Guy DAESSLE a donné pouvoir à Didier SCHERRER
Maria FURLANO a donné pouvoir à Adèle HAUMESSER

Date de convocation : Vendredi 27 janvier 2017

Présents : 22 puis 23 à partir du point 3

Pouvoirs : 7 puis 6 à partir du point 3

Votants : 29

Monsieur le Maire :

Mesdames, Messieurs,

Avant de présenter l'ordre du jour, je voudrais qu'on ait une pensée pour deux conseillers municipaux qui sont décédés. Le premier, Monsieur Paul FREYBURGER qui était conseiller municipal de 1971 à 1989 ; la deuxième, Madame Suzanne BREITEL que tout le monde a connu, qui était conseillère municipale de 1977 à 1995. Je voudrais qu'on respecte une minute de silence pour ces personnes qui se sont investies pour la ville et notre collectivité. Je vous demande de vous lever. Je vous remercie.

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Sébastien LABOUREUR est désigné secrétaire de séance du conseil municipal du 3 février 2017.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2016

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre, adopte le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2016.

3. Approbation du maintien de la compétence relative au Plan Local d'Urbanisme au niveau communal

Rapporteur : Denis ARNDT

L'article 136 de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n°2014-366 du 24 mars 2014 (dénommée loi ALUR) prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale deviennent compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi.

Le transfert de cette compétence est automatique sauf en cas de vote contraire de 25% des communes représentant 20 % de la population dans les 3 mois précédant le terme d'applicabilité, soit entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017.

Tout d'abord, de nombreuses communes ont engagé ou sont déjà avancées dans l'élaboration ou la révision de leur document de planification locale, et il est judicieux avant toute chose que chaque commune puisse aboutir à un Plan Local d'Urbanisme conforme avec la réglementation et plus particulièrement avec la loi Grenelle II de l'environnement.

Par ailleurs, il faut souligner que la commune constitue l'échelon institutionnel le plus pertinent pour l'habitant notamment en ce qui concerne l'urbanisme.

Enfin, il faut prendre en considération la coopération existante et le partenariat entre la commune et Colmar Agglomération, et ce, dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et notamment pour élaborer ensemble une vision commune des enjeux transversaux.

Ainsi, si on prend en compte ces différents éléments, il s'avère préférable que la commune conserve la compétence relative au Plan Local d'Urbanisme.

Vu l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014,

Monsieur le Maire : juste un petit commentaire. C'est un accord que nous avons eu entre Président et vice-présidents de Colmar Agglomération, que les collectivités puissent garder leur Plan Local d'Urbanisme pour l'instant. Si vous lisez la presse de tous les jours, chaque commune qui fait partie de Colmar Agglomération doit débattre, doit passer cela au conseil municipal. Nous ne sommes pas la première commune qui a débattu.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne pas transférer la compétence du Plan Local d'Urbanisme à Colmar Agglomération et de conserver celle-ci au niveau communal,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toute disposition pour l'application de la présente délibération.

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du budget principal de la ville de Wintzenheim

Rapporteur : Monsieur le Maire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat doit avoir lieu sur les orientations budgétaires de la ville et du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim.

Jusqu'ici, le débat d'orientation budgétaire (DOB) donnait lieu à un débat au conseil municipal qui en prenait acte. Issu de l'article 107 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Débat d'Orientation Budgétaire doit maintenant faire l'objet d'une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

Outre ce changement juridique, le Débat d'Orientation budgétaire a toujours vocation à présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

1/ Les grandes tendances affectant les budgets locaux

Sur les bases de la note de conjoncture de l'INSEE, on peut retenir que la croissance française devrait s'établir à 1,3% en 2016 (1,2% en 2015) compte tenu d'une modeste accélération au second semestre de l'activité mondiale portée essentiellement par les pays émergents, les Etats-Unis et le Japon, qui profiterait à l'ensemble de la zone euro.

Ce contexte devrait conduire à une croissance de l'économie mondiale en 2017 de 3,4 % (source rapport du Fonds Monétaire international).

On retiendra également la poursuite de taux d'emprunts historiquement bas et le maintien à un faible niveau des cours des matières premières permettant de soutenir l'activité pendant les prochains semestres.

L'institut conclut pour autant sa note sur les incertitudes pesant sur 2017 en relation avec les différentes échéances politiques mais également avec les conséquences réelles sur l'économie française de l'activation du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Le projet de loi de finances pour 2017 se situe dans le prolongement des projets de lois de finances précédents et est présenté comme conforme aux engagements pris lors de l'adoption de la loi de programmation des finances publiques 2014-2019.

En ce sens, le déficit public est affiché à une valeur inférieure à 3% pour 2017 sur la base d'une estimation de celui-ci à 3,3% pour 2016. Cet élément serait le résultat d'une poursuite de réduction de la dépense publique, du maintien de taux d'emprunts extrêmement faibles voire négatifs et d'un redressement de la croissance estimée à 1,5% pour 2017.

Une politique volontariste de redressement des comptes publics s'est traduite par une réduction de 28,5 milliards d'euros du déficit des administrations publiques entre 2014 et 2018. Ce redressement maintient la diminution pendant cinq ans (2014-2018) du concours financiers de l'Etat aux collectivités même si les montants prélevés sont réduits de moitié. Ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement diminue de 2,4 milliards d'euros dont 1,035 milliard d'euros pour le seul bloc communal.

	2014	2015	2016	2017
Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales (Md€)	56.87	53.45	49.79	47.16
Variation (Md€)		-3.42	-3.66	-2.63

Pour la commune de Wintzenheim, cela conduit à une baisse de sa dotation de 53.000 € par rapport à 2016, diminution qui succède à celles des années précédentes.

En 2017, la DGF s'établira à 30,86 milliards d'euros (en 2013, elle s'élevait à 41,5 milliards d'euros).

En quatre ans, la C.R.F.P. aura diminué la dotation forfaitaire de la commune de 321.000 €.

En, matière de péréquation, la Loi de Finances annonce la poursuite de la progression de l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) avec 180 millions d'euros supplémentaires. La DSR 2017 s'élèvera à environ 100 000 € pour la commune.

La Loi de Finances abroge son article 150 qui instaurait une nouvelle architecture de la DGF à compter de 2017. La réforme de la DGF est ainsi renvoyée à une future loi de finances spécifiques aux collectivités.

Ayant pris conscience de l'importance des collectivités locales au sein de l'économie nationale (elles représentent près de 70% de l'ensemble de l'investissement public civil) et en particulier celui du bloc communal (pesant à lui seul plus de 45% de l'investissement public civil), l'Etat a décidé de reconduire son soutien à l'investissement local. Les crédits mobilisés en 2017 seront de 1,2 milliard d'euros (800 millions d'euros en 2016).

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) voit son volume maintenu à 1 milliard d'euros en 2017. Les effets de la nouvelle cartographie intercommunale sont encore difficilement évaluables.

II – La situation financière de la commune

Si l'excédent de fonctionnement diminue, il conserve un montant satisfaisant en 2016 et en 2017.

Excédent de fonctionnement				
Année	2014	2015	2016 estimé	2017
	1 406 194	1 301 351	1 200 000	1 170 000

	2014	2015	2016	2017 Estimation
Recettes réelles de fonctionnement Hors cessions d'immobilisation	6 130 612	6 114 363	6 050 000	6 113 000
Dépenses réelles de fonctionnement	4 502 418	4 632 940	4 700 000	4 889 500
EPARGNE BRUTE	1 628 194	1 481 423	1 350 000	1 223 500
Capital remboursé	4 573	4 573	4 573	0
EPARGNE NETTE	1 623 621	1 476 850	1 345.427	1 223 500
Taux d'épargne nette	26.48 %	24.15 %	22.23 %	20.01 %

La baisse de l'épargne nette diminue progressivement du fait notamment de la réduction des dotations de l'Etat sur plusieurs années qui impacte les recettes communales sans que l'on puisse neutraliser complètement cette diminution. Toutefois, le niveau de l'épargne nette reste élevé (20,01% pour la commune), la moyenne du taux d'épargne nette pour la strate communale avoisine les 10 %.

Les dépenses d'investissement se maintiennent et vont évoluer sur les années 2017-2018-2019 dans la mesure où les projets actuellement en phase de conception seront pour les années à venir en cours de réalisation.

III – LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

1 - fonctionnement

A) Dépenses

Les charges à caractère général

L'estimation pour 2017 de ce chapitre serait d'environ 1.306.000 €, soit une évolution de l'ordre de 1% (1.291.500 € en 2016). La prévision de cette faible augmentation suppose la continuation d'un suivi strict des réalisations et des consommations afin de pouvoir neutraliser les augmentations des fluides.

Les dépenses du personnel

Elles étaient estimées à 2.630.000 € dans le budget primitif 2016. Il sera proposé d'inscrire 2.714.000 € dans le Budget primitif 2017 afin de prendre en compte les augmentations des charges patronales et salariales, le Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) ainsi que la réforme « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR).

Les charges de gestion courantes

Elles intègrent notamment les subventions et les participations et seraient de l'ordre d'1 million d'euros pour 2017 (962 000 € en 2016) soit environ 3 % d'augmentation.

Recettes

Elles sont constituées pour l'essentiel de la fiscalité communale, des dotations de l'Etat, des taxes indirectes, des dotations reçues de Colmar Agglomération et de la tarification des services publics.

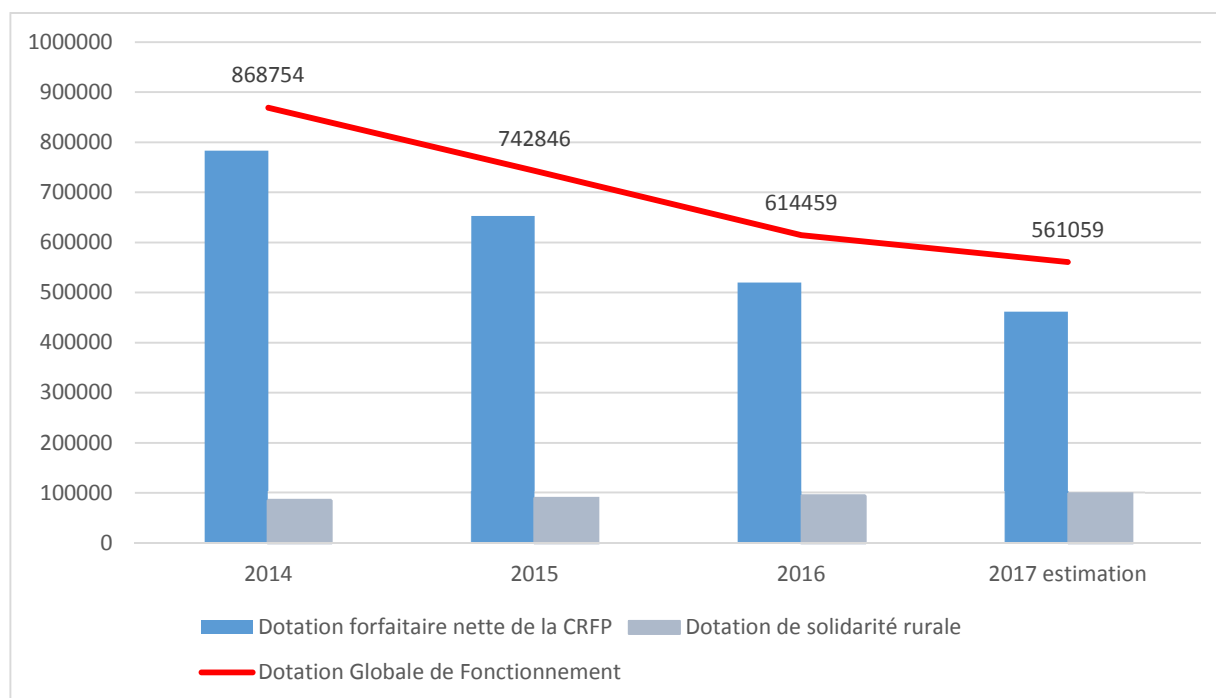
● La Dotation Globale de Fonctionnement

La baisse prévisible de la DGF en 2017 sera réduite d'environ de la moitié par rapport à celle de 2016, et au total enregistrera une baisse de 53.000 €.

Entre 2014 et 2017, la commune aura perdu 321.000 € au titre de la Dotation Forfaitaire Nette soit un rythme annuel de diminution de l'ordre de 107 000€.

L'estimation de la DGF pour 2017 serait d'environ 560 000 €.

Evolution de la DGF entre 2014 et 2017



● La péréquation horizontale renforcée

La péréquation horizontale entre collectivités locales est renforcée et le Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales (FPIC), mis en place en 2012, progresse comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
150 millions €	350 millions €	570 millions €	780 millions €	1 milliard €	1 milliard €

Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources fiscales de certaines communes ou intercommunalités pour reverser aux communes ou intercommunalités moins favorisées. La « dernière marche » de progression du FPIC représente 2 % des ressources fiscales et intercommunales, soit environ 1.2 milliard d'euros et a été reportée en 2018.

Le Fonds de Péréquation des Recettes fiscales Intercommunales et Communales en 2017 serait de 19 400 €.

● La fiscalité communale

Une revalorisation des valeurs locatives de 0,4 % a été décidée dans la Loi de Finances 2017.

La baisse continue des dotations de l'Etat créant une diminution constante des recettes et l'augmentation des dépenses contraintes par des décisions extra-communales accentue l'effet – ciseaux.

Les dépenses de fonctionnement doivent accuser une augmentation pour intégrer des coûts relatifs à des charges qui ne sont pas décidées par la commune :

- L'augmentation du coût des fluides,
- L'augmentation des charges patronales (en 2017, augmentation de la CNRACL, de l'IRCANTEC et de l'URSSAF)
- La revalorisation des salaires dans le cadre de la réforme « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR) engagée sur 4 ans (2017-2020)

- L'instruction des permis de construire pris en charge par Colmar Agglomération (à la place de la DDT)

Il faut également prendre en compte les dépenses d'investissement contraintes, à savoir les subventions d'équipement pour la construction des logements sociaux de 320.000 €.

Les recettes accusent une baisse significative encore cette année issue de la diminution de la DGF de 53.000€.

Il est impossible de combler le déficit des recettes de l'Etat et l'augmentation des dépenses non-maîtrisables, surtout en prenant en considération que ce processus va continuer sur les années à venir.

L'écart entre les dépenses et les recettes de l'ordre de 450.000 € devra être comblé principalement par une recherche d'économie et par « l'épargne » qu'a réalisée la commune, mais aussi par une mise à contribution de la population en 2017.

Si on prend en compte uniquement la compensation de la baisse de la DGF entre 2014 et 2017, cela supposerait une augmentation de la fiscalité de l'ordre de 9,3%.

Ainsi, il est envisagé de procéder à une augmentation de 3% des taxes représentant une recette d'environ 100 000€.

Libellé	2015	2016	2017
BASE TH	10 353 383 €	10 294 672 €	10 335 850 €
TAUX TH	13,05%	13,44%	13,84%
PRODUIT TH	1 351 116 €	1 383 604 €	1 430 482 €
<i>Evolution du produit fiscal TH</i>		32 487 €	46 878 €
<i>Evolution du produit fiscal TH en %</i>		2,40%	3,39%
BASE TFB	8 906 607 €	9 016 811 €	9 052 878 €
TAUX TFB	15,89%	16,37%	16,86%
PRODUIT TFB	1 415 260 €	1 476 052 €	1 526 315 €
<i>Evolution du produit fiscal TFB</i>		60 792 €	50 263 €
<i>Evolution du produit fiscal TFB en %</i>		4,30%	3,41%
BASE TFNB	213 671 €	221 381 €	222 267 €
TAUX TFNB	49,08%	50,55%	52,07%
PRODUIT TFNB	104 870 €	111 908 €	115 734 €
<i>Evolution du produit fiscal TFNB</i>		7 038 €	3 826 €
<i>Evolution du produit fiscal TFNB en %</i>		6,71%	3,42%
TOTAL DES TAXES DIRECTES	2 871 246 €	2 971 564 €	3 072 531 €
<i>Evolution du produit fiscal</i>		100 318 €	100 967 €
<i>Evolution du produit fiscal %</i>		3,38%	3,29%

● Les taxes indirectes

L'année 2016 a vu une augmentation de la taxe additionnelle sur les droits de mutation en raison de la forte dynamique des mutations foncières et immobilières sur la commune (195 000 €). En 2017, le produit de la taxe additionnelle peut être estimé à hauteur de 196 000 €.

La taxe sur la consommation finale d'électricité pourrait amener 2017 à 120 000 € faisant perdurer la baisse constatée chaque année (124 000 € en 2016), cela en raison des effets conjugués du climat et de la maîtrise des consommations énergétiques par les usagers.

Les recettes de la taxe sur les pylônes électriques seraient d'environ 23 000 € en 2017 (22 000 € en 2016), correspondant à la variation de l'indice de référence.

Le produit de la taxe locale sur la publicité extérieure resterait à 61 000 €, celui-ci ne variant pas d'une année à l'autre.

● **Les dotations reçues de Colmar Agglomération**

L'attribution de compensation serait stable, soit 1 182 627 €.

La dotation de solidarité communautaire peut être estimée à 141 000 €.

● **La tarification des services publics**

Les produits du Domaine, des services (chapitre 70) étaient d'environ 126 000 € en 2016 et seraient de l'ordre de 140 000 € du fait de l'augmentation des prévisions de vente de bois par l'ONF.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) ont des recettes estimées à 160 000 € en prenant en compte l'effet de la mise en place du PEDT en année pleine en 2017 (en 2016 : 167 000 € dont 32 500 € autres produits qui ne sont pas quantifiables).

2 – Les investissements

Les projets d'investissement annuels et pluriannuels sont :

- Subventions à versées pour les logements locatifs sociaux : 320 000 €
- Frais d'études d'urbanisme (PLU notamment) et portant sur le déplacement : 135 000 €
- Travaux d'aménagement des cimetières : 56 000 €
- La vidéosurveillance : 50 000 €
- Réhabilitation de la Chapelle Herzog : 100 000 € (programme pluri-annuel)
- Aménagement Parc Herzog : 500 000 €
- Travaux de voirie, chemin du Herenpfad et bords de rives : 330 000 €
- Pôle sportif : 1 000 000 € (programme pluri-annuel)
- Extension de l'école maternelle et du périscolaire et création d'une cantine scolaire à Logelbach : 100 000 € (programme pluri-annuel)
- Restructuration 9 rue Clémenceau (pôle médical) : 600 000 € (programme pluri-annuel)
- Acquisition de matériel, travaux divers dans les écoles et bâtiments publics : 300.000 €
- Renouvellement de la flotte automobile : 180.000 € avec principalement l'acquisition d'un nouveau camion

Pour ce qui est des recettes, le FCTVA est estimé à 270 000 €.

Les subventions pour les projets menés par la collectivité comprendraient principalement les Fonds de concours de Colmar Agglomération pour le pôle sportif de l'ordre de 500.000 euros et la DETR pour les équipements scolaires et périscolaires d'un montant d'environ 300.000 euros.

En ce qui concerne la Taxe d'Aménagement, en 2016 grâce au dynamisme des constructions sur le ban communal, les recettes se sont élevées à 160 000 €. 130.000 euros seront inscrits en 2017 dans cet article budgétaire.

3. L'endettement

La commune n'est pas endettée. L'emprunt à taux 0 qu'elle avait contracté est échu. Afin de financer les projets à venir, il n'est pas exclu que la commune dans les années à venir contracte un emprunt. Toutefois, pour 2017, il n'y a pas d'emprunt envisagé.

Compte tenu des éléments précédemment exposés, il est proposé de retenir les orientations budgétaires suivantes :

- Contenir les dépenses des charges générales (hors charges de personnel) et assurer une légère évolution voire une stabilité des coûts, ce qui suppose une diminution des dépenses pour amortir l'augmentation des prix tels que ceux des fluides,
- Maîtriser les dépenses de personnel en n'impactant que les augmentations des charges patronales et les conséquences des réformes (pas de recrutement),
- Augmenter les taux d'imposition de 3% afin de pallier aux diminutions des dotations de l'Etat et de l'augmentation des dépenses non maîtrisables par la commune,
- Ne pas mobiliser d'emprunt en 2017 (tout en conservant cette possibilité pour les années à venir) en répondant au déficit d'investissement par les excédents dégagés.

Monsieur le Maire : le débat est ouvert. On dit débat d'orientation budgétaire. Donc c'est un débat. Je donne la parole à qui la voudra. Pas de prise de parole ? Madame Haumesser, allez-y.

Mme HAUMESSER pour le groupe «Cap sur l'Avenir» : quelques remarques sur ces orientations.

Nous vous avons déjà mis en garde lors de différents conseils municipaux sur l'évolution financière :

- De vos budgets
- De vos investissements conséquents entraînant forcément des hausses de frais

Alors que :

- L'horizon des dotations s'assombrie
- Tous nos biens communaux ont été bradés
- L'excédent de fonctionnement fond de manière inquiétante. Vous passez d'un excédent de fonctionnement de 1,8 millions € en 2013 à une estimation certainement forte de 1,170 millions € et ceci, malgré 2 hausses de taxe successives de 3% + 1% de base soit 8,16%

Pour vos futurs investissements, importants, et votre fonctionnement, vous n'avez plus, comme marge de manœuvre, que l'augmentation des impôts et l'emprunt, si l'excédent financier vous permet de le rembourser.

Nous vous rappelons que pour une bonne gestion, il aurait mieux valu emprunter pour des investissements à long terme quand les taux bancaires étaient au plus bas (ce qui n'a pas été le cas) plutôt que d'y recourir maintenant , ces derniers amorçant à nouveau une remontée et une inflation faible.

Concernant le taux d'épargne net (page 4), le tableau est inexact. En effet, nous pouvons lire pour 2016 :

« épargne brute : 1 350 000 €

- capital remboursé : 4 573 €
- = épargne nette : 1 195 427 € au lieu de 1 345 427 € soit 22,24% taux d'épargne

Nous constatons que l'épargne nette diminue de façon constante et inquiétante, ce qui malheureusement, conforte nos dires.

Vous ne faites rien pour enrayer cette situation.

Prenons l'exemple des frais de fonctionnement : Quand la cantine sera réalisée, il faudra au moins deux salariés supplémentaires, ce qui représentera une charge supplémentaire minimum annuelle de 70 000 €.

Votre prévision de la masse salariale pour 2017 est de 2 714 000 € soit + 84 000 € soit + 3,23% par rapport à 2016.

Nous vous rappelons qu'en 2013, la masse salariale s'élevait à 2 099 000 € soit + 615 000 € soit + 29,30% 2017/2013.

Lors d'un précédent conseil municipal (11/04/14), nous vous avons prédit une explosion salariale de l'ordre de 600 000 € pour la période de votre mandat, or nous avons déjà atteint ce chiffre à mi-mandat ! Pouvons-nous supposer un dérapage de 1 200 000 € jusqu'à la fin de votre mandat ?

Les subventions : Vous faites état des baisses conséquentes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement : cela est maintenant un fait connu et accepté par la force des choses, sauf pour la CAC où vous réattaquez le niveau de nos attributions.

Cette contestation a déjà valu à notre collectivité une procédure coûteuse : pourquoi la remettre à l'ordre du jour ?

Vos investissements : Votre politique sociale, même si elle est subie, changera la physionomie sociologique de notre ville et va forcément, aussi, grever de façon importante nos budgets.

Les 320 000 € à verser pour les logements sociaux ne sont qu'une goutte d'eau car il faut rajouter le prix des terrains offerts aux constructeurs, l'exonération de la taxe locale d'équipement et les effets induits aux charges de la commune (classes supplémentaires, service à la population...).

La réhabilitation de la chapelle Herzog : Les contribuables de la commune vont être obligés de payer 1,5 millions d'€ (DNA 14 et 15/07/2006) pour une purge que vous avez ordonnée en confiant cette tâche à une entreprise (entre le 24-26 juin 2009) sans en référer et demander l'autorisation à la DRAC, car la chapelle est un édifice classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de la plainte déposée par la DRAC et cela est surprenant !

En tout cas, la remise en état des statues vandalisées de la chapelle est une grande injustice fiscale pour nos concitoyens !

Pôle Sportif : Au conseil municipal du 02 février 2016, nous vous avons déjà fait part que nous ne partageons pas ce choix, pour le moins onéreux ! Vous avez annoncé un coût global de 4,5 millions d'€. 1,5 millions ont déjà été affectés à ce projet sans la moindre brique posée... Nous pouvons tabler sur un coût final d'environ 6 millions d'€ sans les surprises et les frais de fonctionnement...

La restructuration du 9 rue Clémenceau : Le montage de ce projet nous surprend et son coût de travaux annoncé, soit 1,5 millions d'€ nous paraît une mauvaise opération que le contribuable supportera à terme.

Régulièrement, la presse fait part de communes qui investissent dans la fibre, le haut débit, la téléphonie... ce service, devenu indispensable aujourd'hui pour toute la population, n'est pas encore accessible correctement dans notre commune...

En conclusion :

- avec une baisse énorme des excédents, de l'épargne
- une augmentation importante des taxes en 2016 et 2017
- une masse salariale qui explose
- plus de biens à vendre

- des emprunts non utilisés au bon moment
- des subventions et dotations en baisse
- des investissements conséquents

Bref, comme nous vous l'avons prédit, nous allons droit dans le mur.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur le Maire : j'aurai beaucoup de choses à dire sur le discours que vous venez de faire Madame Haumesser, et je vais essayer de répondre à quelques questions.

Vous avez parlé de la cantine scolaire. Je vous rappelle que c'est une Délégation de Service Public, Vous avez peut-être oublié que ce n'est pas la commune qui gère en direct le périscolaire, ni la cantine scolaire, ce sont les PEP, ça c'est la 1^{ère} chose. En plus, la cantine existe déjà mais occupe une salle municipale.

En ce qui concerne Colmar Agglomération, j'ai lu dans la presse sur le compte rendu du conseil municipal d'Ingersheim, que la commune de Wintzenheim faisait un recours. Il n'y a pas de recours. Je ne sais pas où ils ont trouvé ça. Il y a en effet une discussion parce que le président voudrait qu'on revoie la dotation, parce que nous allons avoir des taxes d'habitations supplémentaires, mais il n'a jamais été question de faire un recours. Je l'ai lu comme vous ce matin ou hier dans la presse. D'ailleurs je voulais en parler dans les informations. C'est bien, vous m'en avez donné l'occasion.

En ce qui concerne les logements sociaux, Madame Haumesser, je crois qu'on en a largement discuté autour de cette table, pour dire que c'est une obligation. Je dis, au lieu de taper sur le maire constamment ou sur l'équipe, vous feriez mieux de prendre un rendez-vous chez le Préfet, ou même beaucoup plus haut. Je l'ai déjà dit à votre collègue, parce qu'à chaque fois il revient avec la même chose, mais c'est comme ça, c'est la loi. On ne peut pas faire autrement. La preuve, c'est que notre commune ayant été carencée, maintenant l'Etat a le droit de préemption sur la commune, ça veut dire que la commune ne peut même préempter sur les terrains. J'espère que nous allons le récupérer parce qu'on arrive à notre objectif.. S'il y en a un qui peut donner des conseils et faire mieux que moi, qu'il vienne. En tous les cas, je ne pense pas.

En ce qui concerne l'excédent de fonctionnement. Je voudrais revenir quelques années en arrière, sans vouloir faire de la politique. C'était rare et je parle sous couvert de Claude KLINGER-ZIND qui est là, et il m'en a encore parlé l'autre jour, c'était rare que nous ayons plus d'un million d'excédent. Sans l'investissement que nous avons fait durant tout le mandat, on est arrivé à avoir ces excédents. J'en faisais partie, Madame SPINHIRNY aussi. Nous en faisons partie. Il n'y a jamais eu autant d'investissement et pourtant nous n'avions pas un excédent de fonctionnement vraiment considérable. On a terminé le mandat en 2008, je vous rappelle, avec 5 millions 4. Si je compte tout ce que nous avons fait, tout notre investissement, on termine encore aujourd'hui avec 4 millions 2, à peu près, pour 2017. Je crois qu'on n'a pas de leçon à recevoir. Il me semble que la gestion de notre collectivité est une bonne gestion.

Concernant l'épargne et j'ai bien insisté, c'est pour ça que je l'ai fait ressortir, nous sommes une commune avec 20 % d'épargne nette comparée à la strate qui est plus proche de 10%. Donc vous voyez, on a quand même une marge de manœuvre. Ceci dit, nous sommes effectivement très prudents, mais ce n'est pour ça qu'il faut arrêter l'investissement. Je me refuse et je le dis aussi à chaque fois, que notre commune devienne une ville dortoir, qu'on vient simplement pour dormir.

Vous m'avez parlé encore je crois de la Chapelle Herzog. Si chaque maire de chaque mandat avait fait quelque chose sur cette chapelle, on n'en serait pas là aujourd'hui. Quand vous parlez de la purge, j'ai été obligé de demander une purge puisqu'il y avait des morceaux qui partaient. Ça veut dire que s'il y avait un enfant qui était en-dessous et qu'il se soit trouvé blessé, voire tué, c'était le maire qui était responsable. C'est pour ça que j'ai fait une purge et il n'y a pas de plainte de la DRAC. Aujourd'hui nous travaillons avec la DRAC, on a des réunions régulières, je parle sous couvert aussi de Monsieur ARNDT. Monsieur LEROY pourra aussi le dire. On va être financé par la DRAC annuellement sur les trois ans qui viennent. On a prévu un budget de 100 000 euros, sachant que la DRAC va intervenir à hauteur de 15 % chaque année. Donc là on peut chercher des financements, Madame Haumesser, vous pouvez nous faire confiance, même la Région va probablement nous aider sur cette chapelle Herzog. On est en train de monter un dossier. Je peux vous dire qu'on y travaille. Je ne pense pas qu'aujourd'hui la population de Wintzenheim ait à se plaindre des investissements que nous avons fait et que nous allons faire.

Je vous rappelle par rapport au pôle sportif que nous avons des athlètes de haut niveau, il faut le dire, qui nous ramènent des médailles internationales. Vous avez vu le dojo ? Je ne sais pas si vous êtes déjà allée dans le dojo Madame Haumesser. Je vous invite à aller visiter le dojo tel qu'il est aujourd'hui. Il commence à prendre de l'eau de partout. C'est un bâtiment qui est pourri. Vous êtes présidente d'une association, vous savez qu'on favorise aussi nos associations locales. Les critiques sont celles que je connais depuis des années, depuis 2008. On commence à prendre l'habitude. Mais ceci dit, par respect, je vous réponds quand même.

Oui, Monsieur ARNDT.

M. ARNDT : j'aimerais juste rajouter deux choses. La première, à vous entendre, on croit qu'au niveau de la chapelle Herzog, le 1 million 5 c'est le coût de la purge. Non, le 1 million 5 c'est bien l'ensemble des travaux. Deuxièmement, c'est par rapport au fait que vous dites qu'on va aller droit dans le mur, j'entends ça depuis 2008. La mairie est encore bien debout. Je vois que les murs sont encore entiers, donc on verra peut-être d'ici 2020, peut-être qu'il n'y aura plus de mairie, peut-être que la mairie se sera écroulée, mais d'ici là je pense qu'en huit ans on a tenu bon et je pense qu'en 2020 on tiendra encore bon.

Monsieur le Maire : je voudrais rajouter quelque chose Madame Haumesser. Vous dites que la commune s'appauvrit puisqu'elle a vendu les bâtiments communaux, mais vous oubliez qu'elle a acheté Arthuss. C'est un bâtiment qui vaut autant que les deux autres bâtiments qu'on a vendu. Et je rappelle que l'ancien Cheval Blanc ne sera pas vendu totalement. Le rez-de-chaussée et le sous-sol seront vendus à la pharmacie, mais le reste restera propriété de la collectivité et je vous ai expliqué, mais je ne sais pas si ça vous a échappé, nous allons faire des travaux, nous allons peut-être faire un emprunt, ce n'est pas sûr. Mais de toute façon on va ramener un loyer annuellement qui est de l'ordre de 69 000 €. Donc ce n'est pas non plus négligeable. On n'a pas appauvri la commune avec tout ce qu'on a fait. Je crois qu'on a enrichi même la commune.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, par 4 voix contre et 25 voix pour :

- Adopte les orientations budgétaires telles qu'exposées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5. Débat d'orientation budgétaire 2017 du Budget Annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Par délibération du 23 septembre 2016, il a été décidé d'augmenter de façon substantielle les abonnements et de modifier les durées d'amortissement des immobilisations. Ces différentes mesures ont permis une nette amélioration de la section de fonctionnement qui devient excédentaire d'environ 60 000 €.

Ainsi, les tarifs resteront identiques en 2017.

Les recettes de fonctionnement attendues sont de l'ordre de 75 000 €.

Les dépenses de fonctionnement prévues sont estimées à 20 000 €, et ne devraient pas connaître de bouleversement. La société assurant le service de maintenance restera identique en 2017.

La section d'investissement présentait un important excédent. Une procédure spécifique a été mise en place qui consistait à saisir conjointement la Direction Générale des Collectivités Locales et la Direction Générale des Finances Publiques pour demander leur accord afin de reprendre une partie de l'excédent d'investissement de l'ordre de 100 000 € pour le transférer en section de fonctionnement. Cette autorisation a été accordée ce qui permet de disposer de recettes suffisantes pour répondre aux besoins de maintenance du réseau en fonctionnement. Les dépenses d'investissement restantes seraient de 15000 € en 2017.

Compte tenu des éléments précédemment cités, il est proposé de retenir les orientations budgétaires suivantes :

- Opérer le transfert des 100.000 € de la section d'investissement à la section de fonctionnement afin de répondre aux besoins de la maintenance du réseau,
- Stabiliser les tarifs.

M. CAMPITELLI : est-ce que je peux me permettre de rebondir sur une question de Madame Haumesser, de tout à l'heure ? A savoir que vous avez parlé du plan tout fibre. En fait vous parlez du plan national. Vous savez que ce plan national pour le moment, n'ira pas au bout. En 2022, on est sûr et certain que toute la France n'aura pas la fibre. Vous savez comme moi que ce plan a largement dépassé les possibilités financières et que le gouvernement ne sait pas où chercher l'argent pour financer la fin de cette fibre. Vous savez également aujourd'hui que Colmar Agglomération maîtrise le plan tout fibre au niveau de Wintzenheim et que ce n'est pas la commune qui demande quelque chose et qui paie quelque chose. Je voudrais quand même conclure en disant que dans d'autres mandatures, pour ne pas les citer, la fibre était à la porte de Wintzenheim et c'étaient les principaux représentants de la commune qui l'ont refusé, qui ont refusé l'accès à la fibre à Wintzenheim. Voilà, merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : il ne faudrait pas confondre, puisqu'on parle de fibre, l'article paru dans les journaux ces jours-ci « Rosace tisse la toile du très haut débit ». On pourrait faire effectivement confusion. Je suis allé sur le site Internet et pour Wintzenheim, c'est marqué : commune testée Wintzenheim. Le déploiement de la fibre optique dans votre commune est pris en charge intégralement par les opérateurs de télécommunication. Effectivement, les communes qui sont arrivées les premières à Colmar Agglomération seront prises en charge intégralement par Orange. L'objectif pour Colmar Agglomération, c'est qu'en 2020, elle soit installée. Je vous l'ai dit et je le répète, ça me gêne que vous venez toujours avec la même question, si ce n'est pas vous, c'est quelqu'un d'autre. S'il vous plaît, ne revenez plus avec la même question. Quand j'aurai du neuf, je vous le dirai, mais pour l'instant, je n'ai pas de neuf. Merci.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, par 4 voix contre et 25 voix pour :

- Adopte les orientations budgétaires telles qu'exposées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

6. Adoption des tarifs de la Taxe Locale de Publicité Extérieure

Rapporteur : Dominique HEROLD

La loi de modernisation de l'économies promulguée le 4 août 2008 a modifié la réglementation en matière de taxe sur la publicité. La taxe sur l'affichage (TSA), la taxe sur les véhicules publicitaires et la taxe sur l'emplacement publicitaire (TSE) ont disparu pour laisser place à compter du 1^{er} janvier 2009, à la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).

Le conseil municipal, par délibération du 29 juin 2011, a instauré la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Conformément aux dispositions législatives édictées à l'article L.2333-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, les tarifs maximaux et les tarifs appliqués sont relevés, chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année (article L. 2333-12 du CGCT).

la Préfecture du Haut-Rhin a informé la commune de l'actualisation des tarifs maximaux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicables en 2017. La révision des tarifs continue de s'appliquer automatiquement en l'absence de nouvelles dispositions législatives.

Or, pour 2017, il est proposé d'appliquer de stabiliser les tarifs, à savoir :

- | | |
|---|---------------------|
| - Pour toutes les surfaces de 0 à 7 m ² : | exonération totale |
| - Pour toute les surfaces de + de 7 m ² jusqu'à 12 m ² : | 15 €/m ² |
| - Pour les surfaces de + 12 m ² jusqu'à 20 m ² : | 30 €/m ² |
| - Pour les surfaces de + 20 m ² jusqu'à 50 m ² : | 30 €/m ² |
| - Pour les surfaces de + 50 m ² : | 60 €/m ² |
| - Pour les dispositifs publicitaires numériques : | 45 €/m ² |
| - Pour les dispositifs publicitaires non numériques de + de 50 m ² : | 30 €/m ² |

Vu la loi de Modernisation de l'Economie n°2008-776 du 04 Août 2008,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2333-6 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2011 relative à l'instauration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure tels que précisés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

7. Modification des modalités d'application du régime indemnitaire

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération du 16 décembre 2016, le conseil municipal a adopté les modalités d'application du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.).

Dans ce cadre, il a été notamment prévu que la transition entre les deux régimes indemnitaires se fasse sur la base de la conservation du montant constaté au 31 décembre 2016 du régime indemnitaire pour chaque agent réparti entre le CIA et l'IFSE. Cette transition a bien été réalisée entre décembre 2016 et janvier 2017.

Toutefois, depuis la fin de l'année 2016, l'Etat a transmis les modalités d'application de la réforme PPCR « parcours professionnels, carrières et rémunérations » qui comprend des volets dont les incidences financières sont importantes à savoir :

Le transfert d'une partie du régime indemnitaire sur le traitement indiciaire : Cela consiste en la transformation d'une partie des primes en points d'indice. Pour les fonctionnaires ne percevant actuellement que peu ou pas de prime, cette transformation se traduit par une augmentation du traitement indiciaire : Les écarts de cotisations sociales entre le traitement et le régime indemnitaire seront compensés et le montant de la rémunération nette des fonctionnaires garanti.

La restructuration et la revalorisation de la catégorie C : Le nombre de grades est réduit de 4 à 3 par fusion des échelles 4 et 5, afin de favoriser l'accès des fonctionnaires de catégorie C au sommet de leur corps ou cadre d'emplois.

Demain, un fonctionnaire de catégorie C effectuant une carrière complète atteindra, au minimum l'échelon et l'indice les plus élevés du grade supérieur à celui de son recrutement. Ces nouvelles carrières seront revalorisées en plusieurs étapes entre 2017 et 2020.

La Restructuration et la revalorisation de la catégorie A : La structure des 2 premiers grades des corps et cadres d'emplois d'attachés d'administration sera modifiée par la suppression d'un échelon dans chacun de ces grades. Cette évolution s'accompagnera d'une revalorisation indiciaire destinée à renforcer l'attractivité du début et de la fin de carrière.

La refonte des grilles indiciaires (2017- 2020) : Cette refonte doit permettre d'améliorer les traitements de début et de fin de carrière et d'augmenter les écarts entre les catégories C, B et A.

En prenant en compte l'ensemble de ces éléments sur les 4 années à venir, il s'avère que les augmentations des dépenses liées au personnel sont susceptibles de devenir très élevées et excessives.

L'objectif de la loi est de rendre plus attractif la fonction publique en revalorisant les rémunérations. Toutefois, les rémunérations constatées pour les agents communaux ne nécessitent pas une revalorisation au regard de leur positionnement par rapport aux moyennes nationales.

Il s'agit maintenant de pouvoir conserver ces avantages en sollicitant la participation des agents pour conserver une masse salariale qui resterait acceptable.

Il est proposé que le régime indemnitaire soit impacté afin de temporiser les augmentations du régime indiciaire et les conséquences issues de l'application du PPCR. En ce sens, il est nécessaire de modifier la délibération du 16 décembre 2016 mettant en place du RIFSEEP dans sa partie concernant la conservation du régime indemnitaire.

S'il est resté identique entre décembre 2016 et janvier 2017 comme indiqué dans la précédente délibération pour chaque agent, il s'agit maintenant de laisser la possibilité de le modifier.

Monsieur le Maire : ce qui veut dire que maintenant sur le régime indemnitaire, on ne payait pas de charges. Maintenant avec cette modification, nous allons payer des charges, une partie, pas la totalité. Mais ça servira aussi aux agents par rapport à la retraite. Ça comptera pour la retraite, les primes souvent dans la fonction publique ne sont pas comptées pour la retraite. Pour l'instant, c'est une partie, je dis bien une partie, mais peut-être dans quelques années, ce sera la totalité. On ne sait pas.

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 23 janvier 2017,

Le conseil municipal par 4 voix contre et 25 voix pour :

- Modifie la délibération du 16 décembre 2016 mettant en place le RIFSEEP dans sa partie concernant la conservation du régime indemnitaire,
- Décide de permettre la modification du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents en prenant en compte l'IFSE et le CIA ainsi que l'IAT et l'IEMP pour les agents encore non-concernés par la réforme,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

8. INFORMATIONS

- Autorisations d'urbanisme : Denis ARNDT

M. KILICLI Mehmet : extension d'une maison individuelle, 19 rue du Hêtre – LOGELBACH

M. KHANDJYAM Vagan : isolation + ravalement de façades, 1 rue du Parc – LOGELBACH

M. MULLER Jean-Marie : construction d'une piscine, 34 rue du Muhlfeld - LOGELBACH

M PERESTRELO Antoine : mise en place de fenêtres de toit, 54 rue Clemenceau

M. FYNNAERT Frédéric : création d'un sas d'entrée, 23 rue de la Chapelle

BURGER ET CIE – M. BURGER Bertrand : construction d'une maison et d'un garage, rue des Cotonnades «Le Parc Haussmann» - LOGELBACH

M. RAMETTE Pierre : ouverture de façade, 5 rue de Lattre de Tassigny

KSF SARL – Mme KINZE Béatrice : modification de l'entrée côté Nord + modification façades + création de 2 balcons, 1-3-5 rue des Cotonnades – LOGELBACH

M. BONNET Clément : remplacement de portes d'entrées, fenêtres et velux, 12 rue du Verger

COPROPRIETE SAINT-GILLES – M. VORBURGER Rémy, Syndic : isolation et ravalement de façades, 1 rue du Galz

M. HEIDELBERGER William : construction d'une dalle en béton, 18b rue des Trois-Epis – LOGELBACH

SOVIA CONSTRUCTIONS – M. GEORGENTHUM Olivier : mise en place d'une clôture, 6 rue des Acacias

M. MENNRATH Frédéric : installation de 4 velux dans le toit dans le cadre de l'aménagement de combles, 2 rue du Lauenstein

Mme RAUL Sandra : pose d'un velux 78x98 cm, 6 rue des Prés – LOGELBACH

M. EHRSAM Yves : mise en place d'une clôture en continuité de l'existant, 25 rue du Rehland

- Manifestations : Daniel LEROY

FEVRIER 2017		
05	11 h à 12 h	Audition de l'Ecole de musique et de danse – auditorium de l'Arthuss
07	12 h à 14 h 30	Enquête publique Déchetterie Europe – salle du Lévrier
09	19 h à 20 h	Audition de l'Ecole de musique et de danse (occupation dès 18h30) – auditorium de l'Arthuss
11	16 h	Animation de l'Harmonie Hohlandsbourg pour 4 L Trophy – devant la Mairie de Wintzenheim
Du 13.02 au 25.02		Exposition «Carnet de Voyages» M.BOLLACK – hall de l'espace Arthuss
14	9 h à 12 h	Rap de l'Espace d'animations Arthuss – auditorium de l'Arthuss
14	16 h à 19 h 30	Don de sang -salle Laurentia
15		Spectacle «Sauvons les Nounours » par la Cie Bruit d'elles – auditorium de l'Arthuss
21	9 h à 12 h 14 h à 17 h	Karaoké de l'Espace d'animations Arthuss Théâtre d'improvisation de l'Espace d'animations Arthuss – auditorium de l'Arthuss
24	19 h 30	Conseil Municipal – salle du Conseil
27	13 h 30 à 16 h	Enquête publique Déchetterie Europe –salle du Lévrier

- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

1. **Modifications d'affectation des propriétés communales** : aucune décision
2. **Réalisation des emprunts** : aucune décision
3. **Marchés passés** :

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
MISTRAL-01	LICENCE SERVEURS MAIRIE WINTZENHEIM	2183	1698	07/12/2016
MISTRAL-01	MAINTENANCE INFORMATIQUE MAIRIE WINTZ	61558	367,2	07/12/2016
MISTRAL-01	MAINTENANCE INFORMATIQUE SERVEUR MAIRIE	6156	4068	07/12/2016
AIGA	MAINTENANCE LOGICIEL CENTRE ANIMATIONS	6156	92,7	07/12/2016
AIGA	MODULE POINTAGE TABLETTE FACTURATION ARTHUSS	2051	2016	07/12/2016
ALECS B JL C BO	REMISE EN ETAT AFFICHEUR LIMINEUX RUE CLEMENCEAU	61558	7507,2	08/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU SALLE LAURENTIA	60611	232,67	14/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU CIMETIERE WINTZ	60611	202,12	14/12/2016
CAVES DE LA FEC	FROMAGES DEMONSTRATION CULINAIRES HAPPY MIEL	60623	28,35	14/12/2016
SIMPLY	CATERING CONCERT CLAIR DE NOEL	60623	20,11	14/12/2016
CREA BLEU	PETITE CRECHE BRUTE	60632	10	14/12/2016
JARDINS	PLANTES ESPACES VERTS	60633	844,2	14/12/2016
ESPACE VET PRO	HABILLEMENT POLICE MUNICIPALE	60636	449	14/12/2016
ESPACE PRO TECH	CHAUSSURES	60636	72	14/12/2016
HISLER ALSACE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	25,8	14/12/2016
HISLER ALSACE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	150	14/12/2016
HISLER ALSACE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	152,82	14/12/2016
HISLER ALSACE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE WINTZ	6067	49,26	14/12/2016
SED	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	59	14/12/2016
MDI LIVRE	CARTE DE FRANCE NOUVELLES REGIONS ECOLE PRIMAIRE	6067	69,9	14/12/2016
NATHAN	FOURNITURE SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	6067	59,1	14/12/2016
AGENCE CUL	LOCATION SPOT FETE HAPPY MIEL	6135	20,24	14/12/2016
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION ENGRAIS HIVER TERRAIN DE FOOT	61521	198	14/12/2016
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION TERRAIN STADE ST GILLES	61521	462	14/12/2016
COSEEC	PRESTATION MECANIQUE STADE FCW	61521	478,8	14/12/2016
COSEEC	PRESTATION MECANIQUE STADE FCW	61521	64,8	14/12/2016
EHRHART	TERRAIN DE FOOT ST GILLES	61521	51	14/12/2016
FOUSSIER	CHEVILLE ETC SQUARE ANCIENNES ECOLES	61521	20,65	14/12/2016
ELECTIS BURKLE	DIVERS FOURNITURES ELECTRIQUE ARTHUSS	615221	169,76	14/12/2016
EGLINSDOER	TAPIS ATELIERS	615221	10,16	14/12/2016
PARQ LINE CONCE	BARRE SEUIL ARTHUSS	615221	403,16	14/12/2016
SIGMA KALO	PEINTURE ENT ARTHUSS	615221	117,16	14/12/2016
SANISITT	PURGEUR ETC SANITAIRE SALLE LAURENTIA	615221	300,1	14/12/2016
SANISITT	CHAUFFE EAU EGLISE LOGELBACH	615221	294,7	14/12/2016
SANISITT	FOURNITURE COUDE MANCHON ETC EGLISE LOGELBACH	615221	62,77	14/12/2016
SANISITT	SIPHON ETC EGLISE LOGELBACH	615221	43,82	14/12/2016
SANISITT	TUBE CENTRAL POUR LAVABO EC MAT WINTZ	615221	3,6	14/12/2016
SANISITT	MANCHON COUDE ETC DOJO	615221	119,52	14/12/2016
SANISITT	COUDES MANCHONS ETC ECOLE MATERNELLE LOG	615221	101,95	14/12/2016
FOUSSIER	TRINGLE ETC EGLISE LOG	615221	107,89	14/12/2016

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
FOUSSIER	COLLE NOUVELLE SALLE CONSEIL MUNICIPAL	615221	44,34	14/12/2016
FOUSSIER	GRILLE AERATION NOUVELLE SALLE CONSEIL	615221	16,62	14/12/2016
FOUSSIER	LOQUETEAU MAGNETIQUE ECOLE PRIMAIRE WINTZ	615221	2,24	14/12/2016
FOUSSIER	CADENAS PEINTURE ROUTIERE ET VERROU ARTHUSS	multi	291,34	14/12/2016
COLMARI 01	NETTOYAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	615221	128,1	14/12/2016
FOUSSIER	FORET EN BETON DIVERS BATIMENTS	615228	40,01	14/12/2016
FOUSSIER	BUTEE DE PORTE ETC DIVERS BATIMENTS	615228	32,35	14/12/2016
SIGNALISATION	SIGNALTIQUE	615231	470,75	14/12/2016
SPIELMANN	FOURNITURE ROULEAUX ET BANDES AUTOCOL A FROID	615231	43,69	14/12/2016
MEYER PHILIP	REPARATION BALAYEUSE	61551	910,73	14/12/2016
MEYER PHILIP	REPARATION BALAYEUSE	61551	165,84	14/12/2016
MEYER PHILIP	REPLACEMENT GYROPHARE CAMION MAN 7957 XX 68	61551	75,48	14/12/2016
MEYER PHILIP	RECHECHE PANNE BALAYEUSE	61551	484,14	14/12/2016
MICHEL ETS	REPARATION TRONCONNEUSE	61558	70,74	14/12/2016
ALERT	INTERVENTION ALARME ECOLE PRIMAIRE LOG	6156	98,2	14/12/2016
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE ELECTRICITE ILLUMINATIONS DE NOEL	6188	68,68	14/12/2016
ELECTIS BURKLE	DISJONCTEUR ECLAIRAGE DE NOEL	6188	402,86	14/12/2016
S.T.A.F.	MISE EN PLACE SAPIN DE NOEL	6188	342	14/12/2016
MACAGNINO	COURS DE DANSE HIP HOP	6188	120	14/12/2016
ALSABRICO	SAPINS DE NOEL NORDMANN DECOR PATINOIRE	6188	317,4	14/12/2016
HUSSMANN	ROULEAU PLOMB ECLAIRAGE DE NOEL	6188	90,06	14/12/2016
PROTECTAS	MISSION ETUDE ET CONSEIL EN ASSURANCES	6226	360	14/12/2016
QUIETUDE SECURI	GARDIENNAGE HALLE DES FETES MARCHE DE NOEL	6226	570,78	14/12/2016
FREPPPEL EDAC	INVITATIONS VOEUX	6231	95,64	14/12/2016
FRIEDLING	AFFICHES PATINOIRES	6236	156	14/12/2016
CHOCOLATERIE FR	BONBONS MARCHE DE NOEL 2016	6238	37	14/12/2016
CHOCOLATERIE FR	CHOCOLATS ET BONBONS MARCHE DE NOEL 2016	6238	472,95	14/12/2016
JECKERT B	MANALAS POUR LE PERSONNEL COMMUNAL	6257	54,86	14/12/2016
JECKERT B	MANALAS VISITE MAIRE ESAT WINTZENHEIM	6257	16,46	14/12/2016
ABEDIS	CONSO JUS DE FRUITS PATINOIRE	6257	216,62	14/12/2016
MUSIQUES ET SPE	HONORAIRES CONCERT BOUBLITCHKIS	6042	1600	14/12/2016
EQUIP PRO	MATERIEL DE DECO MARCHE DE NOEL	60632	1707,23	14/12/2016
ABIES DECOR	SAPINS FLOQUES ETC MARCHE DE NOEL	60633	4023,24	14/12/2016
REGIE MUNI	PRESTATION ENTRETIEN SIGNALISATION LUMINEUSE	615232	3459,16	14/12/2016
MEYER PHILIP	REPARATION PORTE OUTILS LINDNER CV672VK	61551	1253,63	14/12/2016
WINTZEDIS	BONS CADEAUX FETE DE NOEL ENFANTS	6238	1862	14/12/2016
ZOREN PRODUCTIO	PRESTATION MARIKALA	6238	1800	14/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG PISCINE A KAYSERSBERG	6247	85	14/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE DEPOTS POMPIERS	60612	888,43	14/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE STADE MUNICIPAL ST GILLES	60612	454,91	14/12/2016
GISSINGER Re-01	ETUDE PRELIMINAIRE PROJET SALLE DE MARIAGE	2031	780	14/12/2016
ALSACE MIC	TABLETTE POUR ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS	2183	252	14/12/2016
DREYFUS SOMMERE	PONCEUSE	2188	689	14/12/2016
ELECTIS BURKLE	SPARK LIGHT LED ILLUMINATIONS DE NOEL	2188	635,4	14/12/2016
SANISITT	CHAUFFE EAU ETC ECOLE MATERNELLE WINTZ	2188	370,49	14/12/2016
SECAD	REALISATION SCHEMA DE DEPLACEMENT STATIONNEMENT	2031	15621	14/12/2016

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
COLMARIENN	RACCORDEMENT EAU POTABLE RUE STE ODILE	21318	4732,82	14/12/2016
SATD EQUIP	RIDEAU DE SEPARATION - GYMNASIUM TOMI UNGERER	21318	4212,82	14/12/2016
BATICO 88	FOURNITURE DE BORNE BETON DIVERSES	2188	8441,44	14/12/2016
ALSACE MIC	HP PROBOOK 470 G3 CONFIGURATION N°5	2183	1108,8	14/12/2016
STEINLE	SERRURERIE CREATION SALLE CM ET AMENAGT ARCHIVES	2313	10646,88	14/12/2016
CONCEPT LIGHT	MATERIEL DE SONORISATION ET VIDEO - CM	2183	72339,24	15/12/2016
MERGENTHALER Th	ANIMATION ATELIER MANALAS MARCHE DE NOEL 2016	60228	150	21/12/2016
AMICALE PEDIATR	CONCERT GROUPE DE MEDECINS MUSICIENS	6042	800	21/12/2016
NEW COMBO BIG B	CONCERT CLAIR DE NOEL 2016 NEW COMBO BIG BAND	6042	793	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU ESPACES VERTS ROND POINT RUE HERZOG	60611	21,72	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU GROUPE SCOLAIRE 9 RUE HERZOG LOGELBACH	60611	935,65	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU MAIRIE LOGELBACH	60611	67,33	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU CIMETIERE EXTENSION LOGELBACH	60611	43,81	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU 5 RUE HERZOG	60611	64,09	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU WC PUBLIC RUE DE LA GARE LOGELBACH	60611	33,13	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU SALLE UNGERER	60611	452,19	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU ESPACES VERTS RUE DE LA CHAPELLE LOGEL	60611	10,99	21/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU FONTAINE COUR SCHOEN	60611	12,92	21/12/2016
AUCHAN	CONSO CARBURANT DIV VEHICULES COMMUNAUX	60622	709,27	21/12/2016
ZINTER	PAINS MARCHE DE NOEL 2016	60623	54,32	21/12/2016
DISTEL	MARCHE PIED ARTHUSS	60632	225,6	21/12/2016
EQUIP PRO	MATERIELS DE DECORATION MARCHE DE NOEL	60632	127,2	21/12/2016
HORMALYS	FIL DOUX ETC ESPACES VERTS	60633	141,57	21/12/2016
JARDINS	FUSAIN EN POT ESPACES VERTS	60633	9,9	21/12/2016
VET PRO	VETEMENT DE TRAVAIL	60636	177,9	21/12/2016
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	6067	81,6	21/12/2016
OFFICE DEPOT	FOURNITURES DE BUREAU MAIRIE WINTZ	6068	759,8	21/12/2016
NETIMMO	NETTOYAGE VITRERIE CASERNE DES POMPIERS	615221	720	21/12/2016
SOREBA	INTERVENTION SAV SUR BRISE SOLEIL ECOLE MAT WINTZ	615221	237,98	21/12/2016
SIGMA KALO	HYDROVELOURS ENT ARTHUSS	615221	14,46	21/12/2016
SIGMA KALO	TEXWOOD ENT ARTHUSS	615221	29,36	21/12/2016
HEINTZ HEN	CYLINDRE ETC ENT EGLISE ST LAURENT	615221	294,57	21/12/2016
SIGNATURE	POTELET FIXE SUITE SINISTRE RUE DE LA VALLEE	615231	74,34	21/12/2016
MEYER PHILIP	REPARATION NACELLE	61551	188,94	21/12/2016
SANISITT	ANTIGEL CHAUFFAGE EC PRIM LOG	61558	113,16	21/12/2016
A LO PIANOS	ACCORD PIANO A QUEUE ARTHUSS	61558	92	21/12/2016
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR MAIRIE	6156	162,51	21/12/2016
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR ARTHUSS	6156	345,68	21/12/2016
K8W SARL	MAINTENANCE CHAUDIERE MAIRIE DE LOGELBACH	6156	718,8	21/12/2016
ALERT	INTERVENTION ECOLE PRIMAIRE LOG	6156	98,2	21/12/2016
HP SECURITE	INTERVENTION ECOLE MATERNELLE LOG	6156	30	21/12/2016
PORTIS	MAINTENANCE PORTES CASERNE POMPIERS	6156	883,22	21/12/2016
LAN-EVASION	SONORISATION CONCERT CLAIR DE NOEL	6188	575,05	21/12/2016
FREPPPEL EDAC	GAZETTE SUPPL DECEMBRE 2016	6236	959,2	21/12/2016
SCHOEPFER	VINS CADEAUX	6238	232,8	21/12/2016
ROSETTE FL	GERBES ARRANGEMENTS ETC	6238	655	21/12/2016

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
ROSETTE FL	BOUQUETS DE FLEURS FETE DU MIEL	6238	70	21/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT CRECHE POM DE REINETTE MARCHÉ DE NOEL	6247	60	21/12/2016
JECKERT B	80 BRETZELS CLAIR DE NOEL	6257	64,14	21/12/2016
JECKERT B	KOUGELHOFS ETC	6257	69,93	21/12/2016
JECKERT B	12 CREMANTAISES CLAIR DE NOEL 2016	6257	143,94	21/12/2016
JECKERT B	CREMANTAISES ETC SPECTACLE CDE DU 161116	6257	87,41	21/12/2016
FUCHS BOU	KOUGELHOFS POT DEPART RETRAITE	6257	94,53	21/12/2016
ORANGE FUS	CONSO TEL STANDARD ET ARTHUSS	6262	910,66	21/12/2016
ORANGE FUS	CONSO TEL LIGNE INTERNET MAIRIES ET POMPIERS	6262	422,59	21/12/2016
ORANGE FUS	CONSO TEL ECOLES ET ATELIERS ET ARTHUSS	6262	514,64	21/12/2016
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	6262	48	21/12/2016
ORANGE FRANCE	CONSO TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	6262	534,3	21/12/2016
ORANGE FRANCE	CONSO TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	6262	597,7	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	6262	42	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET ARTHUSS ET ATELIERS	6262	145,01	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET POMPIERS	6262	71,4	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET POMPIERS	6262	81,6	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	6262	90,11	21/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET VIDEOSURVEILLANCE BODEN	6262	96	21/12/2016
ORANGE IN	ABONNEMENT WIFI MAIRIE SALLE DU CONSEIL	6262	46,26	21/12/2016
AGRIVALOR	TRAITEMENT DECHETS VERTS EN VRAC	60633	1858,15	21/12/2016
MILEX INFO	LOCATION VIDEO SURVEILLANCE PLACE HOTEL DE VILLE	6135	1068	21/12/2016
BATIBOIS	BOIS ETC ECOLE MAT LOG ET VEHICULE DACIA POMPIERS	multi	1114,4	21/12/2016
ALLO INCENDIE	VERIFICATION EXTINCTEURS DIV BAT	61558	1557,9	21/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ AU STADE NAUTIQUE	6247	145,3	21/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MAT LOG A BIBLIOTHEQUE BEL FLORE	6247	145,3	21/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE SALLE WIN ZEN	60612	44,87	21/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	60612	1299	21/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE CHAPELLE HERZOG	60612	29,16	21/12/2016
ORANGE IN	BORNE WIFI NOUVELLE SALLE DU CONSEIL	2183	1087,64	21/12/2016
TRESORERIE PRIN	TRAVAUX EN REGIE WC SANITAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZ	21312	32679,18	22/12/2016
TRESORERIE PRIN	TRAVAUX EN REGIE DOUCHE GYMNASSE UNGERER	21318	16009,72	22/12/2016
TRESORERIE PRIN	TRAVAUX EN REGIE MOBILIER SERVICE TECHNIQUE	2184	8294,81	22/12/2016
TRESORERIE PRIN	TRAVAUX EN REGIE BUREAU	2184	4331,04	22/12/2016
COMEDIE DE L ES	PRESTATIONS THEATRALES SALLE LAURENTIA	6042	83,32	31/12/2016
LES ZANIMOS	PRESTATIONS THEATRALES ARTHUSS	6042	631,73	31/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU 9 RUE HERZOG LOGELBACH	60611	178,52	31/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU STATION POMPAGE	60612	438,59	31/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU PRESBYTERE LOG 05 RUE HERZOG	60612	21,72	31/12/2016
COLMARIENN	CONSO EAU ESPACES VERTS LIGIBELL	60612	22,01	31/12/2016
AUCHAN	CONSO CARBURANT DIVERS VEHICULES COMMUNAUX	60622	890,9	31/12/2016
WINTZEDIS	CAFE	60623	24,7	31/12/2016
ADELYA	DEO CANALISATIONS ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	60631	102,43	31/12/2016
ESPACE PRO TECH	BLOUSON JAUNE	60636	93	31/12/2016
TOUT FA	CHAUSSURES MAIRIE	multi	210,72	31/12/2016
JPG	RAMETTES PAPIER ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	6067	319,03	31/12/2016

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
LISERON	LIVRES POUR DEFI LECTURE ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	324,6	31/12/2016
LISERON	LIVRES DEFI LECTURE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	109,09	31/12/2016
NATHAN	FOURNITURES DIVERSES ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	6067	61,4	31/12/2016
ORANGE IN	CONSO TEL ET INTERNET ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	multi	181,2	31/12/2016
JLF PACKAGING	POCHETTES CD MAIRIE WINTZ	6068	85,75	31/12/2016
BNP PARIBAS	LOCATION FONTAINE A EAU	6135	324	31/12/2016
BNP PARIBAS	LOC LOGICIEL EZGED MAIRIE	6135	540	31/12/2016
SIGNATURE	POTELETS FIXES VOIRIE	615231	297,36	31/12/2016
ELECTIS BURKLE	START WATERPROOF ECLAIRAGE PUBLIC	615232	117,5	31/12/2016
MEYER PHILIP	REPARATION DEBROUSAILLEUSE ESPACES VERTS	61558	571,13	31/12/2016
MISTRAL-01	REPLACEMENT DISQUE DUR	61558	138	31/12/2016
RICOH SBO	REPARATION COPIEUR RICOH ARTHUSS	61558	296,99	31/12/2016
BERGER LEVRAULT	INSTALLATION PROGICIELS BERGER LEVRAULT	6156	972	31/12/2016
NCC INFO	SMARNET -MAINTENANCE SNT 3 ANS POUR AIR-CTVM	6156	326,04	31/12/2016
UGAP	MAINTENANCE COPIEUR TOSHIBA SERVICE TECHNIQUE	6156	117,9	31/12/2016
UGAP	MAINTENANCE COPIEUR TOSHIBA ETAT CIVIL	6156	132,68	31/12/2016
ALERT	INTERVENTION SALLE LAURENTIA	6156	98,21	31/12/2016
SOCOTEC	FORMATION ELECTRIQUE DU 24 AU 25 NOV 2016	6184	898,8	31/12/2016
LA CIE HUPPEE	ANIMATION DANSE CAPOEIRA PEDT	6188	600	31/12/2016
ELECTIS BURKLE	RNFI DECO DE NOEL	6188	29,22	31/12/2016
NAKACHE Isabell	COURS DE DECOUVERTE DE LA MUSIQUE	6188	576	31/12/2016
GRIMMER C	BALLOTINS DE CHOCOLAT CADEAUX FIN D'ANNEE	6232	185,98	31/12/2016
GRIMMER C	BALLOTINS ET PANIER GARNI CADEAUX FIN D'ANNEE	6232	133,51	31/12/2016
KRICK HUBE	CREMANT FETE DE NOEL OEUVRES SOCIALE	6232	164,16	31/12/2016
PANTOMIME THEAT	INTERVENTION MIMES ANIMATIONS ARTHUSS	6238	500	31/12/2016
WINTZEDIS	BONS D'ACHAT MARCHÉ DE NOEL 2016	6238	250	31/12/2016
BON COIN	REPAS CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	6257	806	31/12/2016
CHEZ CHRISTOPHE	PLATS CHARCUTERIE REUNION	6257	140	31/12/2016
ABEDIS	EAU STOCK CAVE	6257	344,47	31/12/2016
ORANGE FUS	FORFAIT CARTE SIM PANNEAUX LUMINEUX	6262	25,62	31/12/2016
ORANGE IN	CONSO INTERNET ARTHUSS ANIMATIONS	6262	199,32	31/12/2016
ORANGE IN	CONSO TEL LOCAL APP	6262	51,42	31/12/2016
TOUT FA	CHAUSSURES ET TENDEURS ETC DIVERS CHANTIER	multi	1016,56	31/12/2016
CAP VERT	ENTRETIEN ANNUEL RUES JACQUES PREVERT ET VALLEE	61521	7276,66	31/12/2016
VILLE	CONSO VIN HONNEUR ET REPAS MARCHÉ DE NOEL	6257	1401	31/12/2016
VILLE	VIN D'HONNEUR ET REPAS CONCERTS CLAIR DE NOEL	6257	1519	31/12/2016
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ARTHUSS	60612	731,13	31/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIM LOG A LA PISCINE KAYSERSBERG	6247	170	31/12/2016
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE LOG A BIBLIO BEL FLORE	6247	72,65	31/12/2016
EUROP EVENT	LOCATION PATINOIRE	6135	12914,4	31/12/2016
SME WIWOWAS MA	AGENDA 2017 DE MA REGION	6238	1140	31/12/2016
RUHLMANN	PLANTS DE SAPIN NORDMANN	61524	130	31/12/2016
MEYER Bernard	ANIMATIONS CUISINE MARCHÉ NOCTURNE	60228	182,75	11/01/2017
MENESCLOU	SPECTACLE CLAIR DE NOEL 2016	6042	400	11/01/2017
REGIE MUNICIPALE	CONSO GAZ MAIRIE WINTZ	60613	482,04	11/01/2017
REGIE MUNICIPALE	CONSO GAZ SALLE LAURENTIA	60613	124,08	11/01/2017

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
REGIE MUNICIPALE	CONSO GAZ CENTRE MEDICO SOCIAL ET LOGT	60613	368,31	11/01/2017
REGIE MUNICIPALE	CONSO GAZ ARTHUSS	60613	776,14	11/01/2017
REGIE MUNICIPALE	CONSO GAZ HALLE DES FETES	60613	397,25	11/01/2017
DE RUFFRAY Nico	NOUGAT PAIN D'EPICES ETC HAPPY MIEL	60623	57,5	11/01/2017
WINTZEDIS	FRUITS ET CHOCOLATS CONCERT CLAIR DE NOEL	60623	16	11/01/2017
SIMPLY	CATERING CONCERT INNOCENT YAPI	60623	16,07	11/01/2017
LA GODILLE	CHAUSSURES HIVER	60636	140	11/01/2017
WESCO	FOURN SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	146,6	11/01/2017
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE PRIMAIRE WINTZ	615221	33,4	11/01/2017
MEYER PHILIP	REPARATION VEHICULE BERLINGOT 5189 XQ 68	61551	880,85	11/01/2017
ALERT	INTERVENTION SALLE UNGERER ET ECOLE PRIMAIRE	6156	202,49	11/01/2017
DUPONT PAUL PUB	DOCUMENTATION REVUE FINANCES	6182	160	11/01/2017
SIGMA KALO	PEINTURE ENT DECO DE NOEL	6188	39,59	11/01/2017
WINTZEDIS	ACHAT JEUX EDUCATIFS	6238	92,56	11/01/2017
JECKERT B	GALETTES BRIOCHEES CMA CMJ ET ADEIF	6257	31,23	11/01/2017
JECKERT B	PAINS SURPRISES PERSONNEL COMMUNAL	6257	99	11/01/2017
JECKERT B	MANALAS ASS REPAS ENFANTS ARTHUSS	6257	10,97	11/01/2017
PLAT NET SANDWI	REPAS BENEVOLES MARCHE DE NOEL	6257	61,7	11/01/2017
VIA 2C KFC	REPAS CONCERT CLAIR DE NOEL	6257	217,8	11/01/2017
REGIE MUNI	CONSO GAZ GROUPE SCOLAIRE WINTZ	60613	3338,53	11/01/2017
ALTER BURO	FOURNITURES DE BUREAU MAIRIE WINTZ	6068	1587,12	11/01/2017
SMACL ASSURANCE	ASSURANCE LOT 2 RESPONSABILITES GENERALES	6161	5952,06	11/01/2017
SMACL ASSURANCE	ASSURANCE LOT 2 RESPONSABILITES GENERALES	6161	1020,6	11/01/2017
SMACL ASSURANCE	ASSURANCE LOT 1 DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES	6161	13259,34	11/01/2017
EUROFINS	ANALYSE DE LEGIONNELLES DIVERS BATIMENTS	6188	1252,8	11/01/2017
BON COIN RESTAU	REPAS FETE DE NOEL PERSONNEL	6257	2978	11/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRIQUE DIVERS BATIMENTS	60612	457,37	11/01/2017
ADAUHR	ETUDE PROJET POLE SPORTIF	2031	1830,44	11/01/2017
ERDF - ENEDIS	BRANCHEMENT SOUTERRAIN SAINTE ODILE	20422	12339,83	11/01/2017
OLRY AR 01	AMENAGT JARDIN DU SOUVENIR CIMETIERE LOG	2116	1271,62	11/01/2017
NCC INFO	ACCES WIFI POLICE	21311	450	11/01/2017
L ET M TUBAGE	MISE EN CONFORMITE EVACUATION GAZ EGLISE LOG	21318	6252,84	11/01/2017
SIGNATURE	BORNES TRIO FIXE VOIRIE	2152	1325,52	11/01/2017
SIGNATURE	ACQ MATS ET FOURREAUX	2152	1272,05	11/01/2017
ALSACE MIC	ENSEMBLE INTERACTIF EC PRIM WINTZ ET LOG	2183	16178,16	11/01/2017
ALSACE MIC	IMPRIMANTE EPSON ANIMATIONS ARTHUSS	2183	249	11/01/2017
NCC INFO	CONTROLEUR WIFI NOUVELLE SALLE DU CM	2183	900	11/01/2017
CASAL	MATERIEL DE SPORT ANIMATIONS ARTHUSS	2188	379,9	11/01/2017
THOMANN GMBH	LEDS ETC MATERIEL DE REGIE ARTHUSS	2188	109	11/01/2017
THOMANN GMBH	SPOTS ETC MATERIEL DE REGIE ARTHUSS	2188	1115,52	11/01/2017
COMAFRANC	DECOR DE NOEL	2188	1834,74	11/01/2017
REGIE MUNI	CONSO GAZ MAIRIE LOG	60613	230,68	18/01/2017
SIMPLY	FRUITS CHOCOLATS ETC CLAIR DE NOEL 2016	60623	52,91	18/01/2017
SIMPLY	FRUITS CHOCOLATS CONCERT CLAIR DE NOEL	60623	20,82	18/01/2017
SIMPLY	ALIMENTATION FETE DE NOEL ECOLE PRIMAIRE WINTZ	60623	71,84	18/01/2017
ADELYA	PRODUITS ENTRETIEN DIVERS BATIMENTS	60631	301,78	18/01/2017

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
ALLO INCEN	PLAN INTERVENTION ET EVACUTION POMPIERS MAIRIE	60632	665,56	18/01/2017
RESEAU CANOPE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	246,98	18/01/2017
HISLER ALSACE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	46,25	18/01/2017
GRAND CERF	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	6067	128	18/01/2017
PROTOSFILM	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	168,36	18/01/2017
LOCAM	LOCATION NOUVEAU RISO DU 30 12 2016 AU 29 03 17	6135	523,48	18/01/2017
ALSACE CAR	SILICONE ECOLE MATERNELLE WINTZ	615221	9,85	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE ELECTRIQUE EGLISE LOG	615221	458,4	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	AMPOULES ECLAIRAGE EGLISE ST LAURENT	615221	301,8	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	PILE LITHIUM ETC ECOLE MATERNELLE LOG	615221	38,53	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE ELECTRIQUE EGLISE LOGELBACH	615221	282,56	18/01/2017
SANISITT	KIT ELECT COMPLET CASERNE POMPIERS	615221	143,08	18/01/2017
K8W SARL	POMPE POUR CHAUDIERE MAIRIE LOG	615221	441,22	18/01/2017
COLMARI 01	NETTOYAGE STATION RELEVAGE SEMAINE 50 ARTHUSS	615221	128,1	18/01/2017
COLMARI 01	CURAGE SIPHONS SALLE UNGERER	615221	234,46	18/01/2017
SPIELMANN	CIMENT ETC ECOLE MATERNELLE WINTZ	615221	44,65	18/01/2017
PICARD M2P	VERROU ETC ET WC ECOLE PRIMAIRE WINTZ	multi	42,11	18/01/2017
SANISITT	FLUSHOMETRE WC ETC PRESBYTERE ET MAIRIE WINTZ	multi	152,63	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	FICHES ETC DIVERS BATIMENTS	615228	96,25	18/01/2017
CASTORAMA	TENDEURS PLAT ETC DIVERS BATIMENTS	615228	32,9	18/01/2017
HOLCIM BETONS	CONCASSE PAVES CENTRE VILLE WINTZ	615231	129,65	18/01/2017
LEONHART RECYCL	DEBLAIS TERREUX VOIRIE	615231	451,57	18/01/2017
MEYER PHILIP	REPARATION ROUE BROYEUR BIO CARAVAGGI	61551	82,08	18/01/2017
MEYER PHILIP	REPLACEMENT CDE LEVE VITRE CAMION POMPIERS	61551	924,07	18/01/2017
MEYER PHILIP	REPARATION ROUE SALEUSE	61558	26,88	18/01/2017
HEINTZ HEN	SERRURES COFFRET ELECT VOIRIE	61558	49,56	18/01/2017
UGAP	CARTOUCHES CO2 FONTAINES A EAU	61558	518,4	18/01/2017
EQUIP BAR	DEPANNAGE LAVE VERRE SALLE LAURENTIA	61558	113	18/01/2017
PYRESCOM	MAINTENANCE DEFIBRILATEUR SALLE UNGERER	6156	336	18/01/2017
AIGA	MAINTENANCE ACCES LOGICIEL CENTRE DE LOISIRS	6156	902,26	18/01/2017
GESCIME	REINSTALL GESCIME SUR NOUVEAU SERVEUR	6156	189,6	18/01/2017
CFDP COMPTE FRA	ASSISTANCE ET PREVENTION AGENTS ET ELUS	6161	128,04	18/01/2017
ELECTIS BURKLE	AMPOULES BLANCHES GUIRLANDES DE NOEL	6188	513,34	18/01/2017
MUSIQUE ET SPEC	PRESTATION MUSICALE SPECTACLES DE CONTES	6188	650	18/01/2017
ECOLE DE MUSIQUE	HON PRET MATERIEL ENSEIGNANT ATELIERS PEDT	6226	350	18/01/2017
ROSETTE	BOUQUETS CLAIR DE NOEL	6238	175	18/01/2017
ROYER 68 AUTOCA	BUS EUROPA PARK VACANCES NOEL ANIM. ARTHUSS	multi	455	18/01/2017
VILLE	REPAS CONCERT YAPI	6257	40	18/01/2017
FUCHS BOU	GALETTES CMA CMJ ET ADEIF	6257	51,86	18/01/2017
FUCHS BOU	KOUGELHOF SUCRES POT DE DEPART	6257	81,9	18/01/2017
REGIE MUNI	CONS GAZ SALLE UNGERER	60613	2102,74	18/01/2017
SENTINEL SIEGE	HABILLEMENT POLICE MUNICIPALE	60636	1502,99	18/01/2017
COLMARI 01	CONTROLE ET PROTECTION INCENDIE	615231	3798	18/01/2017
BERGER LEVRAULT	MAINTENANCE SYSTEME EXPLOITATION RESEAU 2017	6156	2346,35	18/01/2017
BERGER LEVRAULT	MAINTENANCE LOGICIEL E MAGNUS 2017	6156	6771,71	18/01/2017
TOSHIBA	MAINTENANCE COPIEUR TOSHIBA SERVICE FINANCES	6156	1195,8	18/01/2017

Tiers	Objet	Compte	Montant	Emission
PROTECTAS	MISSION DE CONSEIL ET ASSISTANCE ASSURANCE	6226	1860,06	18/01/2017
SOCOTEC	CREATION SALLE CM ET REAMENAGT ARCHIVES	2313	840	18/01/2017
MICHELSONN	AMPLIFICATEUR HALLE DES FETES	2188	912,24	18/01/2017
MEYER Bernard	ANIMATIONS CUISINE MARCHE NOCTURNE	60228	209,19	25/01/2017
ADELYA	SAVON MOUSSE DIVERS BATIMENTS	60631	63,66	25/01/2017
EQUIP BAR	LIQUIDE VAISSELLE	60631	117,6	25/01/2017
BERNER	CRAYON ETC PT MATERIEL DIVERS BATIMENTS	60632	248,45	25/01/2017
ANIMO CONCEPT	SACS DE DEJECTIONS CANINES	60632	973,87	25/01/2017
SDAI	CABLE PC SERVICE TECHNIQUE	60632	134,78	25/01/2017
WURTH	BOUCLE DE SERRAGE	60632	57,18	25/01/2017
WURTH	BOUCLE DE SERRAGE ATELIERS	60632	114,36	25/01/2017
CENTR ALSACE	TRAITEMENT DECHETS VERTS EN VRAC ESPACES VERTS	60633	348,04	25/01/2017
SENTINEL SIEGE	HABILLEMENT POLICE ET ASVP	60636	707,8	25/01/2017
ACIPA	CARTOUCHES IMPRIMANTES MAIRIE	6064	564,74	25/01/2017
DES DEUX AILES	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	249,92	25/01/2017
BAYARD PRE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	139,5	25/01/2017
RICOH SBO	MAINT COPIEUR ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	130,88	25/01/2017
LEIMACHER#1	RAMONAGE ECOLES LOG SALLE UNGERER RUE HERZOG	615221	250,79	25/01/2017
K8W SARL	BOITE DE CONTROLE CHAUDIERE SALLE UNGERER	615221	450,7	25/01/2017
TOUT FA	SILCOFERM ETC ECOLE MATERNELLE WINTZ	615221	40,7	25/01/2017
FOUSSIER	LAMES ATELIER SERRURERIE	615221	23,03	25/01/2017
EQUIP BAR	DEPANNAGE ADOUCISSEUR D'EAU SALLE UNGERER	61558	105,6	25/01/2017
EQUIP BAR	ENT LAVE VERRE SALLE LAURENTIA	61558	226,8	25/01/2017
BODET	MAINTENANCE ENTRETIEN EGLISE LOG	6156	249,35	25/01/2017
BODET	MAINTENANCE ENTRETIEN EGLISE WINTZ	6156	250,94	25/01/2017
TME ASCENSEURS	MAINTENANCE ASCENCEUR 09 RUE CLEMENCEAU	6156	515,64	25/01/2017
ALCION	MAINTENANCE LOGICIEL BILLETTERIE ARTHUSS	6156	355,2	25/01/2017
HP SECURITE	INTERVENTION REMPLACEMENT BATTERIE ALARME BODEN	6156	149,7	25/01/2017
STI BUREAUTIQUE	MAINTENANCE SERVICE GED	6156	224,99	25/01/2017
MACAGNINO Adeli	COURS DE DANSE HIP HOP DEC 2016	6188	100	25/01/2017
ROSETTE FL	ARRANGEMENT FLORAL	6238	65	25/01/2017
JECKERT B	MANALAS ST NICOLAS DE LA FORGE	6257	76,8	25/01/2017
ALECS B JL C BO	CONTRAT ENTRETIEN PANNEAUX LUMINEUX	6156	1209,6	25/01/2017
BERGER	MAINTENANCE CONTRAT PLUS	6156	4762,33	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE FOYER CLUB ET BODEN	60612	785,68	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	60612	11967,42	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	60612	738,28	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONS ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	60612	836,92	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ECOLES PRIMAIRES WINTZ ET LOG	60612	923,75	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ECOLES MATERNELLES WINTZ ET LOG	60612	350,41	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE AIRE ACCUEIL GITANS MAIRIE LOG	60612	948,64	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE ARTHUSS	60612	839,15	25/01/2017
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE LAURENTIA UNGERER HALLEFETES	60612	2031,3	25/01/2017

4. Locations de salles

SALLE LAURENTIA

25/12/2016 : Fête de famille d'un agent - location gratuite

31/12/2016 : Bal de la St Sylvestre ASW Location gratuite et 66 euros forfait nettoyage

07-14-15-21-22/01/2017 : Théâtre alsacien de la Chorale Laurentia - location gratuite et 66 euros nettoyage

28 et 29/01/2017 : Fête de famille d'une élue - location gratuite

02/02/2017 : Vin d'honneur suite à la cérémonie patriotique - location gratuite

05/02/2017 : Assemblée Générale du Club Vosgien - location gratuite et 66 euros nettoyage

SALLE UNGERER

25/12/2016 Fête de famille - location pour un montant de 400 euros

31/12/2016 : St Sylvestre - location pour un montant de 400 euros

28/01/2017 : Fête de famille d'un agent communal - location gratuite

04 et 05/02/2017 : Fête de famille - location pour un montant de 300 euros

HALLE DES FETES

14 et 15/01/2017 : Brocante location pour un montant de 333 euros

SALLE WIN'ZEN

25/12/2016 : Fête de famille - location pour un montant de 72 euros

5. Création des régies comptables : aucune décision
6. Délivrances des concessions dans les cimetières : aucune décision
7. Dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges : aucune décision
8. Aliénations de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros : aucune décision
9. Frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts :
M et R Avocats : accompagnement dans une procédure disciplinaire portant sur le personnel : 2850 €
10. Reprises d'alignement : aucune décision
11. Actions en justice ou de la défense de la commune : aucune décision.
12. Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000€ : aucune décision
13. Réalisation les lignes de trésorerie jusqu'à 500.000 € : aucune décision
14. Renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre : aucune décision

Monsieur le Maire : je voudrais remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont investies pour la fête des Aînés. 380 personnes ont participé à cette manifestation au Palais des Sources à Soultzmat. Je voudrais remercier non seulement Madame Geneviève SCHOFF qui avait en charge cette manifestation avec l'état-civil. Je remercie le personnel et je remercie l'ensemble des accompagnatrices et accompagnateurs qui sont venus cette journée-là. Cette journée était une réussite et je dirai que c'est bien la première année que j'ai eu autant de cartes de remerciements pour cette fête. J'ai dit aux personnes qui m'envoient des cartes que malheureusement ça ne peut pas se reproduire chaque année. Puisqu'on a été dénigré sur cette fête de Noël, je voudrais simplement dire que cette fête de Noël n'a pas coûté beaucoup plus cher que ce qui se fait à

Logelbach. Le Palais des Sources organisait justement une grande fête pour tous les aînés des communes au parc des expositions. La date qu'il nous proposait ne nous convenait pas, parce que c'était au mois de décembre. Donc on a dit tant pis. Alors ils nous ont fait une autre proposition et je parle sous couvert de Geneviève, on vous réserve la salle pour le mois de janvier, le 15 janvier. C'est comme ça que ça c'est fait. Il n'y a pas de secret à avoir, le prix du repas avec le spectacle était de 44,50 €. Ce n'était pas exagéré, c'était un prix tout à fait correct et le repas était excellent. Donc je voudrais vous remercier infiniment. Qu'est-ce qui a coûté un plus cher ? Ce sont les 5 bus. Mais je pense, si on fait le compte entre le bénévolat qui est fait pour organiser cette fête, quand je pense au personnel et là je me tourne vers Denis ARNDT, au personnel qui doit ramener toutes les chaises, déplier les tapis, replier les tapis le lundi, remballer les chaises, plier les tables. Si on compte ces heures-là, ça veut dire qu'on est encore pratiquement gagnant. Donc il faut qu'on arrête de critiquer la municipalité quand elle fait quelque chose. Si on le fait, c'est toujours en maîtrisant les dépenses. Merci à vous tous pour vous être investis dans cette fête.

Je vous donne rendez-vous au prochain conseil municipal qui aura lieu le 24 février et ce sera le vote du budget.

Mesdames, Messieurs, s'il n'y a plus rien à l'ordre du jour, s'il n'y a plus de questions, je lève cette séance du 3 février et je vous invite à prendre le verre de l'amitié dans la salle juste à côté, la salle de la Dame Blanche. Bon week-end, bonne continuation. Merci.